

THÈME GÉNÉRAL

Pathogénie moléculaire et cellulaire des infections bactériennes

Molecular and cellular pathogenesis of bacterial infections

Titulaire : Professeur Jacques Mainil, Université de Liège, Faculté de Médecine vétérinaire, Département des Maladies infectieuses et parasitaires, Bactériologie

Promoteur : Professeur Freddy Haesebrouck, Universiteit Gent, Faculteit Diergeneeskunde, Vakgroep Bakteriologie, Mycologie en Pluimveeziekten

Leçon 1 : infectieziekten en microorganismen : vanaf de prehistorie tot aan de postulaten van Koch (maladies infectieuses et micro-organismes : de la préhistoire aux postulats de Koch)

Leçon 2 : colonisation of the mucosae : adherence factors and their interaction with host cells (colonisation des muqueuses : facteurs d'adhésion et leurs interactions avec les cellules de l'hôte)

Leçon 3 : development of disease : bacterial toxins and their interaction with host cells (développement de la maladie : toxines bactériennes et leurs interactions avec les cellules de l'hôte)

Leçon 4 : genetics and regulation of bacterial virulence : towards the molecular version of Koch's postulates (génétique et régulation de la virulence bactérienne : vers la version moléculaire des postulats de Koch)

Leçon 5 : regulation of virulence gene expression by « quorum-sensing » : science or science-fiction ? (régulation de l'expression des gènes de virulence par « quorum-sensing » : science ou science-fiction ?)

LA FONDATION FRANQUI

En 1932, Emile Francqui et Herbert Hoover décidèrent de créer un Fonds dont l'objet serait de promouvoir «le développement du haut enseignement et de la recherche scientifique en Belgique». La Fondation Francqui, ainsi appelée afin de pérenniser la mémoire d'Emile Francqui, fut reconnue comme Institution d'Intérêt Public par Arrêté Royal du 25 février 1932.

Son but est de stimuler le prestige de la recherche fondamentale, désintéressée en apportant aux hommes et aux femmes belges de science un encouragement moral incontesté. Pour réaliser ces objectifs, la Fondation Francqui opère selon quatre grands axes :

- **Le Prix Francqui.** Ce prix reconnaît les mérites d'un jeune savant belge. Le lauréat du Prix Francqui est invité à organiser un Colloque International dans sa discipline.
- **Les Chaires Francqui au titre belge.** Chaque université peut proposer l'organisation d'un cycle de conférences par un professeur belge invité, qui occupera cette chaire et dispensera un enseignement au plus haut niveau dans sa discipline. Ces chaires Francqui ont aussi pour but de favoriser les échanges universitaires en Belgique.
- **Les Chaires Francqui Interuniversitaires au titre étranger.** La possibilité existe d'inviter chaque année trois savants étrangers à effectuer un séjour de six mois en Belgique. Ces trois chaires Francqui Interuniversitaires sont attribuées aux Sciences exactes, aux Sciences humaines et aux Sciences biologiques et médicales. Ces Chaires Francqui Interuniversitaires permettent de renforcer la collaboration avec l'étranger.
- **La collaboration entre la Fondation Francqui et la «Belgian American Educational Foundation» (BAEF).** La Fondation Francqui met à disposition les fonds nécessaires pour financer le séjour d'une année de dix jeunes belges, sélectionnés parmi les candidats les plus prometteurs retenus par la BAEF.

Plus d'information sur la Fondation Francqui sur les deux sites suivants :

- www.francquifoundation.be/fr/fondation_fr.htm
- www.fondationuniversitaire.be/fr/historique.php